

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que les incitations publiques se multiplient en faveur du biogaz...

## Création officielle, à Troyes (Aube), de la Biogaz Vallée® LE cluster français de la méthanisation

► 1<sup>er</sup> rendez-vous au salon POLLUTEC à Paris  
 du 29 novembre au 2 décembre 2011

**Mercredi 16 novembre 2011, le coup d'envoi du 1<sup>er</sup> pôle national d'excellence et d'innovation dédié à la filière méthanisation/biogaz est donné, avec le dépôt des statuts de l'association Biogaz Vallée® à Troyes, sur la Technopole de l'Aube en Champagne.**

Alors que la France multiplie les incitations en faveur de la filière biogaz, la Biogaz Vallée® se positionne comme LE cluster dédié à la méthanisation. L'association s'est donné pour mission de « fédérer, animer et soutenir » cette filière industrielle et scientifique française afin d'accélérer sa construction et de valoriser un potentiel biogaz encore sous-exploité.

La Biogaz Vallée® entend ainsi apporter un « soutien opérationnel » à tous les niveaux :

- promotion et partage des nouveaux savoir-faire et connaissances,
- mise en relation des divers acteurs de la filière (clients/fournisseurs, etc.),
- montage de formations spécifiques (exploitation, maintenance...),
- lancement de nouveaux projets de recherche & développement,
- recherche de financements pour accompagner les porteurs de projets.

La création de la Biogaz Vallée® s'inscrit dans la dynamique du Grenelle de l'environnement et du dispositif de soutien renforcé au biogaz mis en place en 2011 par le gouvernement français. En particulier :

- la revalorisation du tarif de rachat de l'électricité produite à partir de biogaz,
- l'autorisation d'injection, dans les réseaux de gaz naturel, du biogaz issu de la méthanisation.

Présidée par Lionel LE MAUX (co-fondateur de la Sté Holding Verte, développeur-investisseur spécialisé dans la méthanisation), la Biogaz Vallée® bénéficie d'une expertise scientifique d'excellence à travers son premier président d'honneur : René MOLETTA, chercheur français de renommée internationale dans le domaine du biogaz (30 années de recherches à l'INRA et 5<sup>e</sup> au monde pour la publication d'articles scientifiques sur la méthanisation dans des revues internationales à comité de lecture).

La Biogaz Vallée® assoit son ambition nationale sur un fort ancrage territorial, dans l'Aube, en Champagne. À 90 minutes au sud de Paris, proche des marchés les plus dynamiques et les plus prometteurs dans le domaine de la méthanisation, ce puissant département agricole est déjà très engagé dans l'innovation et l'entreprenariat (Université de technologie de Troyes, Technopole de l'Aube, journées Plug & Start® dédiées aux créateurs d'entreprises, etc.). L'étude de faisabilité réalisée début 2011 n'a fait que renforcer l'implication des acteurs locaux.

**Le Conseil général de l'Aube et la Chambre d'agriculture de l'Aube sont ainsi parmi les premiers membres fondateurs de la Biogaz Vallée®, aux côtés de la Sté Holding Verte.**

**Entreprises privées et organismes publics... Les acteurs nationaux incontournables de la filière (dont le Club Biogaz de l'ATEE) participent d'ores et déjà à « la dynamique Biogaz Vallée® ». Des groupes industriels et de prestigieux organismes s'apprêtent à rejoindre l'association. Le nom de ces différents adhérents sera connu à l'issue de la 1<sup>ère</sup> assemblée générale 2012.**

**En attendant, la Biogaz Vallée®, à peine créée, participe au  
Salon Pollutec à Paris-Nord Villepinte,  
du mardi 29 novembre au vendredi 2 décembre.  
Rendez-vous Hall 6 / allée L / stand 161**

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre, de 16 h 45 à 17 h 30, une conférence sera également donnée sur le Forum Efficacité énergétique voisin (N° 162), par René Moletta et Philippe Adnot, sénateur, président du Conseil général de l'Aube. Sur le thème : « *La Biogaz Vallée® : accélérateur du développement industriel et scientifique de la méthanisation en France* »**

## À propos de la méthanisation

*La méthanisation est un procédé permettant de produire une énergie renouvelable dite « biogaz », à partir de matières organiques issues, notamment, de l'activité agricole ou agroalimentaire. Ce biogaz peut être valorisé sous plusieurs formes : électricité, chaleur, ou encore « biométhane » utilisé comme biocarburant ou injecté dans le réseau de gaz naturel.*

*La méthanisation est un procédé biologique naturel qui s'apparente à la digestion des aliments. Elle repose sur la transformation de la matière organique en **biogaz**, par l'action de micro-organismes vivant en milieu anaérobie (c'est-à-dire sans oxygène). Transposé au monde industriel, ce procédé est reproduit dans des cuves hermétiques chauffées et brassées : des « méthaniseurs » ou « digesteurs ». Ce qui reste de la matière après méthanisation s'appelle le « **digestat** » : un amendement organique servant, en retour, à fertiliser les terres agricoles.*

*La méthanisation a ainsi le **double avantage** de valoriser les matières organiques pour produire tout à la fois de l'**énergie renouvelable et du fertilisant organique** (limitant le recours aux engrains chimiques).*

## À propos du Conseil général de l'Aube, membre fondateur de la Biogaz Vallée®

[www.cg-aube.fr](http://www.cg-aube.fr)

*Très impliqué dans le développement économique, le Conseil général de l'Aube est un opérateur expérimenté et réactif. Il a coordonné et financé de nombreuses réalisations qui témoignent de sa volonté de faire naître des projets innovants, structurants et économiquement profitables, au nombre desquels :*

- l'Université de technologie de Troyes ;
- la plateforme tri modale du Mériot près de Nogent-sur-Seine : une aire de 18 hectares route/rail/voie d'eau qui a été décisive pour l'implantation de l'unité de biogazole Saipol ;
- quatre parcs d'activités économiques départementaux : la Technopole de l'Aube en Champagne, le parc logistique de l'Aube, le parc agroalimentaire de Torvilliers et le parc d'activités de Brienne-le-Château.

*Avec la Biogaz Vallée®, le Conseil général de l'Aube renouvelle son soutien aux filières innovantes et créatrices d'emplois industriels non délocalisables.*

## À propos de Holding Verte, membre fondateur de la Biogaz Vallée®

[www.holdingverte.com](http://www.holdingverte.com)

*Holding Verte est un développeur-investisseur français qui accompagne les agriculteurs, les industriels et les collectivités dans le développement et le financement de projets de méthanisation qui valorisent leurs déchets organiques en énergies renouvelables et en fertilisants agronomiques. Pour cela, Holding Verte s'appuie sur :*

- son expertise et ses ressources financières (5 millions € en fonds propres) ;
- le savoir-faire technique de LEDJO Energie, bureau d'études créé par Matthieu BREUSSE, agriculteur dans le Cher ;
- son partenariat stratégique avec la Caisse des Dépôts (création d'une co-entreprise pour financer dix premières installations de 0.5 MW à 2 MW).